



Les Cordeliers
1, rue Aspirant Jan
05105 BRIANÇON cedex
Tél. 04 92 21 35 97
Fax 04 92 20 38 90
accueil@ccbrianconnaiss.fr
www.ccbrianconnaiss.fr

DELIBERATION
N°2013-034 du 19 mars 2013

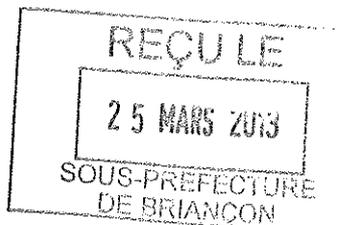
OBJET : SUBVENTION 2013 THEATRE DU BRIANCONNAIS - ADAC

Rapporteur : M. René SIESTRUNCK

Le 19 mars 2013 à 18 heures 30, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 12 mars 2013 en la salle du Conseil les Cordeliers sous la présidence de M. Alain FARDELLA

Nombre de conseillers en exercice : 40

Présents : 29 (de la délibération n°2013-023 à 2013-027)
28 (de la délibération n°2013-028 à 2013-030)
26 (de la délibération n°2013-031 à 2013-032)
28 (de la délibération n°2013-033 à 2013-039)
26 (pour la délibération n°2013-040)
28 (de la délibération n°2013-041 à 2013-048)



Nombre de pouvoirs : 7 (jusqu'à la délibération n°2013-034)
8 (de la délibération n°2013-035 à 2013-045)
7 (pour la délibération n°2013-046)
8 (de la délibération 2013-047 à 2013-048)

Nombre de votants : 34 (pour la délibération n°2013-023)
36 (de la délibération n°2013-024 à n°2013-027)
35 (de la délibération n°2013-028 à n°2013-030)
33 (de la délibération n°2013-031 à n°2013-032)
35 (pour les délibérations n°2013-033 et 2013-034)
36 (de la délibération n°2013-035 à 2013-039)
34 (pour la délibération n°2013-040)
36 (de la délibération n°2013-041 à 2013-045)
34 (pour la délibération n°2013-046)
36 (de la délibération n°2013-047 à 2013-048)

M. Pierre BOUVIER est nommé secrétaire de séance.

Etaient présents : M. Gérard FROMM (s'absente de la délibération n°2013-028 à la n°2013-032 et pour la n°2013-046), Mme Marie MARCHELLO (s'absente pour les délibérations n°2013-031 à 2013-033), Mme Francine DAERDEN, Mme Nicole GUERIN, M. Mohammed DJEFFAL (s'absente pour les délibérations n°2013-031 et 2013-032), Mme Marie Hélène PONSART (s'absente pour la délibération n°2013-034), M. Yvon AIGUIER, Mme Renée PETELET, Mme Catherine VALDENNAIRE, M. Philippe SEZANNE (absent de la délibération n°2013-035 à 2013-045 et de 2013-047 à 2013-048), Mme Mireille FABRE, M. Bruno DAVANTURE, M. Jean-Pierre SEVREZ, M. Jean-Louis FAURE, M. Alain FARDELLA (représentant Mme Claudine FINE), M. Pierre BOUVIER (représentant M. Guy HERMITTE), M. Roger GUGLIEMMETTI (représentant M. Marc FORNESI), M. Edmond CADET (s'absente pour la délibération n°2013-033), M. Jacques DEYME, M. Henry-Pierre ROUX, M. Pierre LEROY (s'absente pour la délibération n°2013-040), Mme Estelle ARNAUD (s'absente pour la délibération n°2013-040), M. Henry RAOUX, M Roger PERINET, M. René SIESTRUNCK, M. Alain BLOCH TREFOUSSE, Mme Nicole MATHONNET, Mme Laurence FINE (représentant M. Philippe MICHELON), M. Sébastien FINE.

Avait donné pouvoir : M. Philippe MICHELON à Mme Laurence FINE
Mme Claudine FINE à M. Alain FARDELLA
M. Guy HERMITTE à M. Pierre BOUVIER
M. Marc FORNESI à M. Roger GUGLIEMMETTI
M. Patrick REY à M. Henri RAOUX
M. Xavier CRET à Mme Nicole MATHONNET
Mme Brigitte BOREL à M. Sébastien FINE
M. Philippe SEZANNE à Mme Catherine VALDENNAIRE (à partir de la délibération n°2013-035 à la n°2013-045 et de la délibération n°2013-047 à n°2013-048)

Vu les statuts de la Communauté de Communes du Briançonnais approuvés par Arrêté Préfectoral n° 2011-300-1 en date du 27 octobre 2011, portant gestion d'équipements culturels d'intérêt communautaire, dont le Théâtre du Briançonnais,

Vu la convention de délégation de service public relative à la gestion de l'équipement « Théâtre du Briançonnais » en date du 15 février 2011, attribuant la délégation à l'Association de Développement Artistique et Culturel du Briançonnais,

Vu l'article II-2- 1- 2 de cette convention de délégation de service public, relatif à la contribution financière du délégant,

Vu la demande de subvention en date du 31 janvier 2013 à hauteur de 420 000 euros, formulée par l'Association de Développement Artistique et Culturel du Briançonnais,

Vu la proposition de la Commission « Culture et Communication » en date du 15 février 2013 d'attribuer une subvention d'un montant de 405 000 euros,

Vu l'avis favorable du Bureau en date du 18 février 2013 pour l'attribution d'une subvention de 405 000 euros,

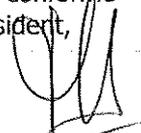
(Mme Marie-Hélène PONSART ayant quitté la salle),

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité des votants et 12 abstentions,

- Approuve le versement d'une subvention de **405 000 €** en direction de **l'Association de Développement Artistique et Culturel du Briançonnais** au titre de l'année 2013,
- Précise que, conformément à l'article II-2-1-2 de la convention de délégation de service public du 15 février 2011, la présente subvention est versée selon le calendrier suivant : premier versement correspondant à 40% du montant de la subvention de l'année précédente le 15 février ; deuxième versement de 40% le 15 mai ; solde le 15 octobre.
- Dit que les crédits nécessaires sont prévus au Budget 2013 de la collectivité

Ainsi fait et délibéré les : jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme
Le Président,



Alain FARDEFFA.



Date dépôt S.P. : **22 MARS 2013**

Date affichage : **27 MARS 2013**